

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

L'armée piémontaise reste cantonnée entre le Mincio et l'Adige. Le quartier-général du roi était, à la date des dernières nouvelles, établi à Pazzolongo, sur la rive droite du Mincio, à deux lieues de Peschiera. Le maréchal Radetzky était avec une partie de son armée à Villafranca, à moitié chemin de Vérone au Mincio.

Quelques engagements ont déjà eu lieu entre les troupes des deux partis. Voici comment une lettre écrite du camp autrichien dans la Gazette d'Augsbourg rend compte d'un combat destiné à figurer dans l'histoire de cette guerre sous le nom de combat de Goito :

Le 8 avril, nos troupes ont soutenu avec avantage deux combats d'avant-postes sur le Mincio, près de Goito et près de Mozambano. Quelques compagnies du 4e bataillon de chasseurs avaient pris position dans le voisinage de Goito. Attaqués par des forces supérieures piémontaises, nos braves Tyroliens firent une résistance opiniâtre, repoussèrent l'ennemi, et lui tuèrent beaucoup de monde, surtout un grand nombre d'officiers. Mais les Piémontais ne tardèrent pas à recevoir des renforts considérables; trois batteries firent feu sur nos hommes, auxquels s'étaient joints des Autrichiens, et ils furent obligés de se retirer en passant le pont, malheureusement après une perte considérable; ensuite ils firent sauter le pont. Le 9, l'ennemi avait disparu de nos avant-postes.

Le maréchal Radetzky a publié un bulletin de l'affaire de Goito, en date de Vérone, le 9 avril. Il annonce dans ce bulletin que les troupes autrichiennes ont été obligées de reculer devant un ennemi supérieur en nombre, mais après lui avoir tué beaucoup de monde. Aussitôt le maréchal a fait avancer 20,000 hommes de Vérone à Villafranca, mais l'ennemi n'a point paru.

La Dalmatie est en pleine révolte. Des lettres d'Udine annoncent que, le 2, une colonne de volontaires vénitiens était arrivée tout armée. Le 8, une estafette a apporté la nouvelle que le corps d'armée autrichien qui se trouvait sur l'Isonzo et le long de ligne de Gorizia, avait reçu l'ordre de partir de suite pour Trieste, gravement menacé par les troupes qui étaient en garnison en Istrie et en Dalmatie, et qui se seraient soulevées en faveur des Udinais.

Le duc de Parme, rétabli un moment au pouvoir, se retire pour la seconde fois. Il a remplacé la régence par un gouvernement provisoire, qui administrera le pays sous la tutelle du roi de Sardaigne jusqu'à la fin de la guerre.

Parme a donc proclamé son indépendance définitive. La régence de l'Etat a fait une proclamation pour la convocation d'un gouvernement provisoire, en laissant l'Etat de Parme libre dans le choix des membres qui doivent le composer.

ROME.—La Gazette de Rome publie la déclaration suivante :

Plusieurs fois on a soumis à Sa Sainteté les instances des RR. PP. Jésuites, par lesquelles ils exposaient les angoisses dont leur Compagnie est travaillée, même dans cette capitale, et la nécessité qu'il fut pourvu à leur sûreté personnelle. Le Saint-Père, qui a toujours regardé avec une extrême bienveillance ces religieux comme d'inébranlables auxiliaires dans la vigne du Seigneur, n'a pu qu'éprouver une nouvelle et plus vive amertume devant une si malheureuse situation; toutefois, en égard à l'excitation toujours croissante des esprits et à la diversité des partis qui menacent d'amener de sérieuses conséquences, force lui a été de prendre en sérieuse considération la gravité de la question. Il a donc voulu, avant-hier, par l'entremise d'un haut personnage, faire connaître au R. P. général de la Compagnie les sentiments exprimés ci-dessus, en même temps que la perplexité où il se trouvait par la difficulté des temps et le danger de quelque sérieux accident. Sur cette signification, le P. général ayant convoqué les Pères consultants à délibérer, il a été résolu par eux de céder à la force des circonstances, ne voulant pas que leur présence servît de prétexte à quelque grave désordre et à l'effusion du sang.

En suite de quoi, les mesures nécessaires ont été prises avec le R. P. général, tant pour la manière d'effectuer cette résolution qu'afin de pourvoir aux écoles du collège romain, aux maisons religieuses par eux habitées et au soin de leurs biens et de leurs propriétés, en sorte que leur entretien soit ainsi spécialement assuré.

Après cet exposé des choses, nous sommes autorisés à déclarer faux tout ce qui était publié hier dans un écrit anonyme.

FRANCE.

MANIFESTATION DE LA GARDE NATIONALE.

La date du 16 avril restera, c'est la date de la plus belle journée que compte la République depuis le 24 février. Provoquée par une imprudente manifestation, la garde nationale s'est levée en masse, armée tout entière, anciens et nouveaux, d'une seule et même volonté.

Elle a pris en main la cause de l'ordre et de la véritable liberté, du Gouvernement, de la République elle-même, qui ne résisterait pas à certaines expériences.

Voici le récit de cette journée, emprunté aux journaux du soir, et complété par nos propres renseignements.

On lit dans la Patrie :

Une grande manifestation vient encore d'avoir lieu. Ce matin, la plupart des corps de métiers, convoqués, dit-on, par MM. Louis Blanc et Albert, se sont réunis au Champ-de-Mars, dans le but de proposer au Gouvernement provisoire quatorze d'entre eux comme officiers d'état-major de la garde nationale, et en même temps d'appeler de nouveau son attention sur la question de l'organisation du travail. Vers midi, une foule immense se trouvait au lieu du rendez-vous.

A deux heures, elle s'est mise en marche dans le plus grand ordre pour l'Hôtel-de-Ville. Le défilé de cette masse d'hommes présentait le coup d'œil le plus pittoresque; des bannières tricolores flottaient au milieu de chaque corps d'état; sur toutes ces bannières était inscrite en grosses lettres cette devise :

ABOLITION DE L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME.—ORGANISATION DU TRAVAIL PAR L'ASSOCIATION.

Au nombre de ces bannières, celle des tapissiers se faisait particulièrement remarquer par les ornements qui la couvraient.

La colonne a suivi les quais jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Le plus grand ordre n'a cessé de régner pendant le défilé.

Pendant que cette manifestation se préparait au Champ-de-Mars, des bruits d'une nature alarmante étaient répandus dans Paris; quelques-uns prétendaient qu'il s'agissait d'une démonstration organisée par certains clubs contre une

partie du Gouvernement provisoire; d'autres affirmaient qu'il s'agissait d'un mouvement communiste.

A midi et demi, le rappel a été battu à l'Hôtel-de-Ville; aussitôt la garde républicaine, le bataillon de la mobile et celui de la garde nationale de garde a pris les armes.

A une heure de l'après-midi, la 9e légion de la garde nationale dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, et le 1er et le 2e de la mobile, commandés par les chefs de bataillon Hamel et Clary, arrivés presque en même temps, ont occupé la salle Saint-Jean et les appartements donnant sur la rue Lobau.

An même moment tous les élèves des écoles ont fait irruption dans l'Hôtel-de-Ville, et ont reçu des armes et des cartouches ainsi que toutes les légions occupant l'Hôtel-de-Ville et la place.

A deux heures de l'après-midi, la place de l'Hôtel-de-Ville était occupée par 50,000 gardes nationaux formés par légions et massés par colonnes.

Sur les quais, jusqu'au pont Saint-Michel, 50,000 autres gardes nationaux se trouvaient massés, et barraient tout passage; les rues de la Vannerie, du Temple, Lobau, des Coquilles et de la Tixeranderie, débouchant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, étaient occupées par des masses de gardes nationaux, et les 20,000 hommes de la garde mobile, ayant à leur tête le général Davivier.

En moins d'une demi-heure, le colonel Rey, gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, par les dispositions militaires qu'il avait prises du premier étage au comble, avait rendu l'hôtel inexpugnable. Chaque porte de l'Hôtel-de-Ville était défendue par une pièce de canon, servie par l'artillerie de la garde républicaine. Les membres de la Société de la musique populaire, au nombre de 250, qui faisaient une répétition dans la salle Saint-Jean, se sont transportés immédiatement devant l'hôtel, et ont fait entendre la Marseillaise et les Girondins. Les 50,000 hommes qui se trouvaient sur la place répétaient en chœur des airs patriotiques.

L'enthousiasme était à son comble. Les cris de : Vive la République! Vive le gouvernement provisoire! retentissaient dans l'air, et chaque homme élevait sur sa baïonnette son schako, son képi, son chapeau ou sa casquette.

La colonne sortie du Champ-de-Mars a débouché alors sur la place; à sa tête se trouvaient plusieurs citoyens à cheval, parmi lesquels on nous a dit avoir reconnu M. Cabet.

Aussitôt que le caractère de la manifestation a été parfaitement connu, le peuple en armes de la garde nationale et le peuple qui venait du Champ-de-Mars ont fraternisé aux cris mille fois répétés de : Vive la République!

A quatre heures, M. Lemaire ne paraît au balcon avec tous les membres du gouvernement provisoire, l'enthousiasme tient du délire.

Tout s'est donc fort bien passé, et nous espérons que l'on n'aura aucun désordre à signaler. Il est fâcheux cependant que MM. Louis Blanc et Albert aient cru devoir prendre sur eux d'organiser une semblable manifestation sans en avoir averti leurs collègues. Si pacifiques que soient ces grands mouvements d'hommes, ils alarment les populations et retardent le rétablissement de la confiance.

On lit dans le Monteur :

Ce soir, une seconde manifestation a eu lieu, plus grande, plus solennelle encore.

Le rappel a battu de nouveau; toutes les légions se sont réunies, pour se rendre de nouveau à l'Hôtel-de-Ville.

Le défilé a eu lieu par les quais. Il a commencé à huit heures; à dix heures, il n'était pas encore terminé.

Pendant tout le trajet, un cri continu, poussé par 200,000 voix, une explosion formidable et unanime a retenti : "A bas les communistes! A bas Cabet! A bas les faiseurs! Vive la République! Vive le gouvernement provisoire! Vive Lamartine!" Les cris qui ont manifesté et rendu évident à tous les yeux le véritable sens de cette journée.

Le général Courtais, entouré de son état-major, stationnait sur la place de l'Hôtel-de-Ville; il félicitait les légions à mesure qu'elles défilait devant lui.

A neuf heures, le gouvernement provisoire a harangué la garde nationale.

Tout Paris s'est illuminé spontanément.

FETE NATIONALE ET DISTRIBUTION DE DRAPEAUX.

Paris, 20 avril 1848.

La grande fête, célébrée aujourd'hui pour faire fraterniser ensemble la garde nationale et l'armée, s'est passée avec un ordre admirable. L'harmonie la plus parfaite a régné entre tous les citoyens, et cette démonstration a prouvé une fois de plus que, s'il y a en France quelques insensés qui veulent l'anarchie, la masse de la nation est et sera, en faveur d'une organisation pacifique et régulière de la République.

Jamais on n'avait vu une pareille masse de gardes nationaux réunis sous les drapeaux. On en comptait plus de 330,000, et cinq mille hommes de troupes de ligne les accompagnaient. A sept heures du matin, cette formidable armée occupait les places qui leur avaient été assignées depuis le carré Marigny jusqu'à la Bastille et le long des deux quais.

A huit heures, les membres du gouvernement provisoire se sont réunis au ministère de la guerre; ils en ont partis à huit heures et demi pour se rendre sur l'estrade placée à l'arc de triomphe.

Au moment où ils ont pris place, vingt-et-un coup de canon ont annoncé le commencement de la fête.

Derrière les membres du gouvernement provisoire se trouvaient placés :

Les membres du conseil d'Etat, les députations de la cour de cassation, de la cour des comptes, de la cour d'appel et des autres tribunaux, des officiers généraux de l'armée et de la marine, les sous-secrétaires d'Etat, les adjoints du maire de Paris, les principaux fonctionnaires administratifs, une députation du corps des ponts-et-chaussées, une députation du conseil de l'instruction publique, une députation de la commission du gouvernement pour les travailleurs, une députation des blessés de février et des anciens condamnés politiques.

Les colonels des différentes légions et des détachements de l'armée, les chefs de bataillon de la garde nationale, les colonels de la garde républicaine et de la garde civique, tous accompagnés de leurs porte-drapeaux, étaient rassemblés en face de l'estrade.

A neuf heures a commencé la distribution des drapeaux, qui a présenté le caractère le plus imposant et le plus martial.

Chaque colonel est monté sur l'estrade, et a reçu son drapeau des mains l'un des membres du gouvernement provisoire.

Pendant la distribution des drapeaux, le canon tirait de minute en minute.

Le défilé a eu lieu ensuite, par bataillons en masse et par pelotons, enseignes déployées, au bruit des tambours et de la musique. Ce défilé n'a pas duré moins de huit heures et partout il a été accueilli par la population avec les signes

du plus vif enthousiasme et de la plus sincère cordialité. Rien n'est venu troubler cette fête magnifique.

Une salve d'artillerie a annoncé la fin du défilé et le départ des membres du gouvernement provisoire. Le soir, la ville a été illuminée.

POLOGNE.

On lit dans les journaux de Paris :

Nous apprenons de source certaine que le cabinet prussien prépare en ce moment une nouvelle organisation du grand duché de Posen, organisation essentiellement favorable à la nationalité polonaise.

Les districts allemands, qui forment un demi-cercle autour du grand duché, doivent en être séparés et seront annexés aux provinces limitrophes allemandes. Le reste du grand duché formera désormais un état à part, que le roi de Prusse gouvernera séparément comme grand-duc, selon une constitution spéciale. Dans cet état, l'organisation sera entièrement polonaise : milices à part, trésor distinct, ministres locaux, langue officielle, tout sera polonais.

D'après les journaux allemands que nous recevons aujourd'hui, nous apprenons en effet qu'un arrangement a été conclu par le général Willisen avec les insurgés du grand-duché de Posen. Cet arrangement assure une existence distincte à une partie du grand-duché de Posen, quoique, d'un autre côté, il réduise considérablement la partie polonaise échue à la Prusse dans les trois démembrements de la Pologne. La convention a été faite le 11 avril, en présence de M. Didier, agent du gouvernement français, présent à Posen. Le général Willisen est aussitôt reparti pour se rendre auprès du roi; les journaux de Berlin du 14 avril annoncent en effet son arrivée à Postdam.

ESPAGNE.

On écrit de Madrid le 13 avril :

Le roi a fait hier une chute de cheval. Au moment où il sortait pour faire une promenade, le cheval s'est cabré, et le roi a eu le bras dévissé. Il a pu rentrer à pied au palais, où il a reçu les soins de M. Sanchez, médecin du palais. On espère que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses. Le roi est mieux aujourd'hui, quoiqu'il soit encore alité.

Le baïse-main de l'infante a été très brillant. Le duc de Montpensier était debout à côté de l'infante.

On écrit de Madrid le 14 avril :

La tranquillité est complète, tant dans la capitale que dans les provinces.

Le roi va mieux aujourd'hui, et l'on espère que sa chute de cheval ne sera suivie d'aucune conséquence sérieuse.

L'infante et le duc de Montpensier doivent quitter la capitale demain ou après-demain pour se rendre à Aranjuez; ils iront ensuite résider quelque temps à Séville. Ce voyage a eu lieu, dit-on, avec le consentement de la reine.

La Gazette publie un ordre du ministre des finances autorisant le directeur de la banque de Saint-Ferdinand à acheter tout l'argent provenant des mines qui appartiennent à l'Espagne.

Voici le texte de l'ordonnance royale rendue à ce sujet :

La reine a cru devoir autoriser Votre Excellence, comme directeur de la banque espagnole de Saint-Ferdinand, à faire acheter par cet établissement tout l'argent des mines de la péninsule que la banque pourra acquérir pour le compte des finances publiques.

On croit que cette mesure a pour but d'augmenter le numéraire, qui menace de devenir rare.

Le gouvernement espagnol vient d'ordonner à ses agents en France d'accorder des passeports pour l'Espagne aux émigrés espagnols de toutes les opinions politiques, qui, par suite du congé qui leur a été donné aux entreprises où ils étaient occupés, se trouveraient sans travail.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 16 MAI 1848.

LA GAZETTE DE QUEBEC.

Nous lisons dans la Gazette de Québec du 13 courant l'article suivant :

"Le British Colonist de Toronto du 7 dit : Nous sommes informés que le gouvernement impérial a avisé Sa Majesté de désavouer l'acte passé durant la dernière session du Parlement Provincial relatif aux immigrants, et que le dit acte a été désavoué."

"Voilà pour la hâte; reprend la Gazette, avec laquelle le notre nouveau ministre provincial a prorogé le parlement; c'était le meilleur plan de conserver ses places. Les ministres savaient que le parlement avait été convoqué de bonne heure par leurs prédécesseurs, conformément à la dépêche de Lord Grey, afin que, si l'acte des émigrés que l'on se proposait de passer avait selon le gouvernement impérial quel que défaut, on pût le renvoyer pour l'amender; mais ils ne se sont pas plutôt vus au pouvoir et ils n'ont pas plutôt reçu la responsabilité de veiller aux intérêts publics et à la sûreté de la province, qu'ils ont renvoyé leurs collègues (les membres de la Chambre) pour faire des élections (to go electionering); et quand le bill est revenu avec les objections qui devaient le faire désavouer, le parlement ne s'agitait plus pour l'amender. Ainsi les habitants de la Province sont encore exposés à toutes les horreurs de l'an dernier; ainsi leurs intérêts les plus vitaux sont méprisés par des hommes politiques (politicians)."

Est-il possible de se prononcer plus ouvertement contre un ministère? Et pourtant la Gazette de Québec prétend garder la neutralité! En vérité elle entend la neutralité d'une manière à elle particulière. Si notre confrère de la Gazette avait voulu se donner la peine, s'il n'avait pas voulu trouver le ministère en défaut, il ne l'eût pas accusé dans cette affaire, il eût rejeté tout le blâme sur Lord Grey lui-même. En effet le ministre des colonies dans sa dépêche, au sujet de l'émigration, disait que le Canada devait se protéger lui-même, qu'il devait faire comme les Etats-Unis et passer une loi pour mettre les citoyens de

cette province à l'abri des calamités de l'année de misère. Il allait plus loin : il traçait à l'administration une espèce de plan pour le nouvel acte des émigrés. Et c'est après avoir parlé et agi ainsi, et en présence du fait suivant, savoir, que M. Sherwood, M. Cameron et autres membres de la dernière administration s'opposèrent à ce que l'on imposât sur les émigrés une taxe de dix louis comme le voulaient plusieurs représentants, et dirent qu'il fallait se conformer à la dépêche de Lord Grey, afin que l'acte ne fût pas désavoué et que le pays ne fût plus exposé aux calamités de l'an passé; c'est, disons-nous, après tout cela, que la "Gazette de Québec" vient accuser le ministère actuel! Mais que notre confrère de Québec montre donc en quoi le Bill des émigrés diffère des instructions de Lord Grey; qu'il montre donc quelque chose qui pût faire croire à notre ministère actuel que le bill serait désavoué. Il ne le peut pas. Le bill, s'il est désavoué, le sera parce que Lord Grey n'aura pas osé avouer en Parlement Impérial sa dépêche au gouvernement colonial du Canada, parce que Lord Grey aura préféré sa popularité à la vérité et à la justice. Mais pour notre ministère actuel il ne peut être accusé en cette matière; s'il y a quelque'un à part de Lord Grey à accuser, c'est le ministère Sherwood. Si en effet les ex-ministres entre voulaient que l'acte tel que passé devait être désavoué, que ne le disaient-ils? n'étaient-ils pas leur devoir? n'étaient-ils pas encore ministres? par conséquent ne devaient-ils pas jusqu'au dernier moment veiller aux intérêts de la Colonie? Ils ne dirent rien; car ils ne pouvaient sans doute prévoir un désaveu en cette affaire.

Ainsi donc, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer à notre confrère de Québec, qu'il a attaqué le ministère du jour injustement et qu'il l'a accusé d'une faute dont Lord Grey seul doit porter tout le poids. Si tel n'est pas le cas, qu'il le démontre; nous nous rendrons à l'évidence. Si au contraire il est impossible d'accuser le ministère par rapport à cet acte des émigrés, nous sommes convaincu qu'il se hâtera de lui rendre justice.

L'AMITIE DES ETATS-UNIS!

Le Morning Star de New-York dit le 6 courant :

"Nous nous attendions que le premier mouvement des Canadiens pour célébrer la révolution française se serait accompagné de troubles, si ce n'était de danger; et la tentative de célébrer cet événement a été menacée d'une intervention militaire! La situation du Canada a causé de grandes craintes en Angleterre. Nous n'intervenons dans aucun de ses mouvements (du Canada), et n'avons aucun désir de nous mêler le moins du monde des luttes qui peuvent y surgir entre le gouvernement et le peuple. Les Français en Canada, durant notre guerre avec l'Angleterre, furent tout à fait loyaux, et refusèrent de se joindre à l'Union. Nous ne leur offrirons pas une semblable occasion une seconde fois, quand même une révolution y éclaterait. S'ils veulent s'unir à nous, c'est à leur tour à faire des propositions. Car après tout notre Union est assez étendue pour tous nos besoins et pour nous, nous aurions mieux voir le Canada, Cuba et le Mexique former des républiques à part."

Voilà le langage des Américains; voilà comment ils nous traiteraient si nous voulions nous unir à eux. Ils agiraient en vainqueurs, et prétendraient nous accorder une grande faveur que de nous annexer à leur Union. Aussi redisons-nous avec un de nos confrères de Québec, que la grande masse des Canadiens-Français est encore tout à fait loyale et qu'elle refuserait encore toute offre d'annexion aux Etats-Unis.

CAMBRIA.

Dimanche matin, le Cambria est arrivé à New-York après 15 jours de traversée. Les nouvelles ont été transmises hier par le télégraphe. En voici le résumé que nous empruntons à la Minerve :

IRLANDE.—Le peuple s'arme; on fait des discours séditieux; on imprime des appels à la rébellion. Le gouvernement prend des mesures énergiques pour réprimer les troubles. On se plaint du manque de provisions. On dit qu'une perquisition a été faite à Dublin par le gouvernement, dans le but de saisir les dépôts d'armes. Tous les forgerons de cette ville sont occupés à faire des piques. On a pris des mesures pour empêcher que le peuple ne s'exerce au maniement des armes.

ANGLETERRE.—ECOSSE.—On craint du trouble parmi les Chartistes en Ecosse, et dans le Nord de l'Angleterre.

FRANCE.—Le gouvernement provisoire a rendu un décret pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies, et pour prendre possession des chemins de fer. On annonce une nouvelle discussion violente entre Lamartine et Ledru-Rollin, qui menaçait de renverser le gouvernement.

Les derniers avis de Paris nous apprennent que les retours des élections sont satisfaisants; le parti modéré, représenté par Lamartine, triomphe. Cette nouvelle a produit un grand soulagement dans le marché monétaire. On disait que Ledru-Rollin n'attendait que l'assemblée de la convention nationale pour résigner.

ITALIE.—L'armée de Charles-Albert continue à maintenir sa position sur le Mincio. Les Autrichiens ont eu des avantages dans quelques escarmouches; ils ont pris possession de Codroipo.

SICILE.—La chambre des représentants a décrété la déchéance de Ferdinand, roi de Naples, du trône de Sicile.

Le sentiment républicain fait des progrès à Naples. Le Roi est devenu si impopulaire qu'il est impossible de prévoir les troubles.

Il y a eu des insurrections à Bade et les insurgés ont manifesté le désir de capituler. Le général Gangeron a conseillé aux rebelles d'obéir à la loi; à son départ il fut mortellement blessé d'un coup de feu. Les troupes ont comprimé les insurgés qui ont souffert grandement. En Prusse on ne pensait pas que les élections se passeraient sans troubles. A Vienne la tranquillité règne. Dans le territoire de Schelswig, il y a eu un nouveau défilé entre les danois et les corps francs : La bataille a duré cinq heures, ceux-ci furent défaits et repoussés sur Schelswig. Les Danois avaient de 10,000 à 12,000 hommes. Les Prussiens ont perdu environ 300 hommes tués et blessés. Les troupes allemandes sont entrées à Flensburgh après avoir pris possession de Schelswig.